
3 – STRATEGIE

Un projet pour le territoire qui s'inscrit dans un contexte global et local

La Communauté de communes de la Station des Rousses a mené précédemment quatre contrats de station ; ce cinquième contrat de station couvre la période 2020-2026. Alors que les premiers contrats de stations avaient pour objectif principal le développement touristique, le contrat de station 2014-2020 se donnait déjà l'ambition d'œuvrer pour un équilibre résidents-vacanciers. Il est aujourd'hui exprimé le souhait d'appuyer cette philosophie et de prendre en compte l'ensemble de l'écosystème de la station. Une station touristique se compose d'hébergements touristiques, d'activités et de loisirs, de services et de restaurants, mais les enjeux du territoire ne se limitent pas aux seuls enjeux touristiques. Il s'agit également d'un territoire où vivent, travaillent et se divertissent ses habitants. Vacanciers comme habitants ont des besoins pour se déplacer, se soigner ou encore se déplacer.

La Station des Rousses s'inscrit dans un contexte global de transition écologique à laquelle la collectivité entend prendre part. Il appartient au territoire de prendre en compte la réalité des changements climatiques afin de contribuer à les modérer d'une part et de s'adapter d'autre part. Outre cet enjeu majeur, l'action de la collectivité est guidée par la préservation de l'environnement dans la mise en œuvre des projets, mais aussi dans les choix des actions soutenues. Il s'agit d'atteindre le juste équilibre qui permette les activités humaines tout en garantissant la préservation et la protection de l'environnement, de la biodiversité et des ressources naturelles.

Au-delà ces changements globaux, la Station des Rousses enregistre des évolutions au sein de son territoire. Elle doit s'adapter pour répondre aux besoins d'une population en augmentation, plus jeune que la moyenne des territoires alentour. Ce dynamisme démographique est notamment dû à l'attractivité du territoire, situé à la frontière suisse et offrant des perspectives d'emplois. Ainsi, l'économie locale du territoire repose principalement sur deux facteurs exogènes que sont le tourisme lié à la neige et l'emploi dans les entreprises suisses à proximité. Il appartient au territoire de trouver des solutions pour ne pas dépendre exclusivement de ces externalités.

C'est pourquoi l'ambition de ce contrat de station est de traiter les différents volets pour lesquels l'intercommunalité est compétente.

Des objectifs définis

C'est dans cette optique que les objectifs du contrat de station 2020-2026 ont été définis pour répondre aux attentes de la population résidente et de la population touristique.



Une stratégie s'appuyant sur trois axes

Afin de répondre aux objectifs préalablement définis et aux enjeux identifiés dans le diagnostic, le présent contrat de station se décompose en trois axes stratégiques. Chaque axe stratégique s'articule sous forme de mesures déclinées en fiche-actions.

➤ **Axe 1 / Résilience et adaptation**

Si la Station des Rousses est aujourd'hui un territoire très dynamique, le diagnostic fait ressortir sa dépendance vis-à-vis de l'extérieur. Importance de l'activité frontalière, baisse du nombre d'emplois locaux et faible autonomie alimentaire sont autant de fragilités dont la collectivité entend tenir compte.

Par ailleurs, les changements climatiques et environnementaux globaux sont un enjeu majeur pour le territoire. Ils ont déjà et auront encore davantage un impact fort au niveau local. Considérant l'importance du tourisme hivernal lié à la neige, en particulier l'activité du ski alpin,

le contrat de station 2020-2026 cherche à marquer un véritable tournant, considérant une réduction à venir des périodes de froid et de neige. Il ne s'agit pas de renoncer à ces pratiques à court terme, tant qu'elles pourront être organisées dans des conditions raisonnables et responsables, mais bien de rationaliser les équipements et de préparer dès maintenant un futur sans activités de neige. Des premiers démantèlements de remontées mécaniques sont notamment envisagés.

L'environnement local constitue de surcroît une véritable richesse pour le territoire qu'il convient de préserver. Les projections scientifiques alertent par exemple sur la fragilité de la ressource en eau, élément indissociable du territoire avec la présence de zones humides, de tourbières et de lacs, qui accueillent parfois des activités de loisirs mais sont surtout nos réserves d'eau potable.

L'axe stratégique 1 du contrat de station 2020-2026 vise ainsi à renforcer la résilience du territoire et permettre son adaptation aux changements auxquels il fait face.

➤ **Axe 2 / Confort et qualité**

Le cadre de vie est identifié comme un enjeu majeur par la collectivité pour guider son action. La beauté des paysages est en effet une force pour le territoire, reconnue par ses résidents mais également ses vacanciers qui plébiscitent les grands espaces naturels. L'action de la collectivité s'inscrit résolument dans la préservation de ce cadre naturel. Il s'agit également de veiller à disposer d'une offre suffisante de services à la population, en particulier dans le domaine médical.

En revanche, la qualité insuffisante de certains services ou activités apparaît comme une faiblesse. Face aux attentes croissantes des clientèles locales et touristiques, la Station des Rousses doit poursuivre la dynamique d'amélioration dans laquelle elle s'est déjà engagée. Des actions spécifiques sont prévues, par exemple, pour accompagner la montée en gamme de l'hébergement touristique mais aussi en matière d'entretien ou de signalisation itinéraires vélo et sentiers de randonnée.

Travailler à renforcer le confort et la qualité des services constitue l'axe stratégique 2 du contrat de station 2020-2026.

➤ **Axe 3 / Gouvernance et notoriété**

La Station des Rousses est une destination touristique connue et reconnue. Des moyens importants ont été consacrés à cette fin. Consolider les acquis en termes d'attractivité sous-entend poursuivre ce travail de promotion.

Par ailleurs, si la station a su se structurer dans son organisation interne autour de la Communauté de communes de la Station des Rousses, du Syndicat Mixte de Développement Touristique et de la SAEM Sogestar, la participation active des socioprofessionnels et des habitants demeure limitée.

Enfin, les destinations touristiques voisines des montagnes du Jura ont parfois été perçues comme des concurrents plus que des partenaires. Pourtant nos habitants et clientèles touristiques n'ont que faire des limites administratives lorsqu'elles cherchent services et activités. Sur la période 2020-2026, la communauté de communes souhaite donc agir pour associer plus largement les acteurs du territoire et nouer des partenariats concrets avec ses voisins, de part et d'autre de la frontière.

Ainsi, l'évolution de la gouvernance et la consolidation de la notoriété de la Station des Rousses constituent l'axe stratégique 3 du présent contrat de station.



Une mise en œuvre se déployant au sein d'un programme de 12 mesures et de 33 fiche-actions

➤ **Axe 1 / Résilience et adaptation**

- *Participer à la transition écologique*

Au regard des changements climatiques et environnementaux globaux qui auront également un impact au niveau local, la Station des Rousses prend part à la transition écologique et à la préservation de l'environnement dans ses actions. La Station des Rousses souhaite ainsi faciliter la transition énergétique en participant à l'émergence de projets générateurs d'énergies renouvelables. Le territoire souhaite également porter une attention toute particulière sur la ressource en eau dans ses actions et le montage de ses projets. Il s'agit également d'affirmer une démarche déjà initiée, notamment à travers le label « Flocon Vert », tout en accentuant ses engagements. En outre, partie du constat que le territoire ne permet pas une agriculture diversifiée permettant de proposer un approvisionnement alimentaire de proximité et durable, la Communauté de communes a pour objectif de s'inscrire dans le Projet Alimentaire Territorial et de mener une réflexion sur la gestion des lieux de restauration collective.

- *Faciliter la mobilité durable*

Bien que bénéficiant d'une offre de transports, notamment en période touristique, et de pôles de mobilité aux alentours, l'usage de la voiture reste prédominant sur le territoire. Cet usage s'applique aussi bien pour les déplacements du quotidien et déplacements pendulaires que pour les mobilités touristiques pour rejoindre la station et se déplacer en son sein. Ce mode de transport est générateur de pollution et de gaz à effet de serre, c'est pourquoi la Station des Rousses désire développer des modes de déplacements alternatifs pour limiter l'utilisation de la voiture individuelle. Cette volonté passe par le déploiement d'équipements permettant l'usage de véhicules électriques, l'optimisation du Skibus, le soutien des mobilités solidaires, etc... Cet objectif s'appuie également sur la réalisation d'une « voie verte » reliant les villages et pôles d'attractivités dans un but de développer les déplacements cyclistes et piétonniers. Ce projet ambitieux, doit permettre de faciliter les mobilités tout en offrant un cadre de pratique sécurisé. Cet itinéraire sera également un atout touristique, en reliant les deux lacs du territoire et permettant une pratique facile du vélo.

- *Adapter les activités hivernales*

Consciente des changements à venir pour les stations de moyenne montagne (réduction de l'enneigement, hausse des températures) et des modifications des attentes des clientèles, la

Station des Rousses travaille à l'adaptation de ses activités hivernales. Ce cinquième contrat de station se donne l'ambition d'assurer la pratique des activités neige tant que les conditions le permettent tout en continuant ses mutations dans un but de transition touristique. Concernant les activités alpines, il s'agit d'optimiser les équipements existants et de moderniser l'offre hivernale. Au regard des projections et du diagnostic du parc de remontées mécaniques, le démantèlement de certains équipements est programmé. Les activités nordiques sont à conforter en proposant une offre plus accessible et ludique. Il est évident que les secteurs nordiques les plus bas en altitude sont menacés par un manque d'enneigement, cependant les massifs dits d'altitude, « Risoux » et « Massacre » notamment, disposent d'un enneigement plus favorable. Il conviendra donc se concentrer sur ces secteurs. Enfin, l'attrait hivernal ne repose pas exclusivement sur la pratique du ski, de nombreuses autres activités concourent à la qualité de la destination. Le programme d'actions prévoit d'offrir une palette d'activités hivernales afin de s'adapter à la demande.

- *Diversifier les activités*

La diversification touristique amorcée il y a quelques années doit aujourd'hui être intensifiée et la Station des Rousses s'inscrit pleinement dans cette démarche avec la volonté d'être une destination toutes saisons. Avec un territoire propice aux activités de pleine nature, l'offre vélo s'accorde avec le positionnement de la station. Un des objectifs de ce contrat de station est le développement d'une offre vélo enrichie, diversifiée et de qualité. Pour cela, les itinéraires existants seront actualisés et requalifiés et une nouvelle offre déployée afin de permettre différents usages, différentes pratiques, pour différents niveaux. La création de tracés à profil descendant type « enduro » et la consolidation de deux bike-park à proximité des villages des Rousses et de Prémanon contribuent au renforcement de cette offre. Enfin, la croissance du vélo à assistance électrique devrait modifier les pratiques et habitudes, rendant nécessaire l'adaptation des produits « vélo » du territoire. La diversification des activités touristiques et le positionnement quatre saison passe également par la capacité à proposer une offre touristique « indoor » et ludique, indépendante des conditions météorologiques, ou encore par l'implantation d'une offre détente et bien-être pour laquelle la collectivité souhaite accompagner les porteurs de projets.

➤ **Axe 2 / Confort et qualité**

- *Préserver les paysages et l'identité du territoire*

Le paysage, caractérisé par les grands espaces, les forêts d'altitude et les pâturages, est une force pour territoire qu'il convient de préserver. Engagée depuis plusieurs années avec le conseil en architecture des particuliers, la collectivité désire poursuivre ses actions. Depuis 2008, le

territoire bénéficie d'une réglementation sur les enseignes et publicités qui a permis de limiter la pollution visuelle le long des axes de circulation. Afin de maintenir un cadre agréable, l'encadrement de la signalétique locale et de la publicité sera mis à jour.

- *Améliorer le cadre de vie*

Avec près de 7000 habitants sur le territoire de la Station des Rousses, la communauté de communes agit également pour améliorer le cadre de vie et participer aux services proposés. L'offre médicale actuelle est en tension compte-tenu de la croissance de la population et des périodes d'activités touristiques. Le projet d'agrandissement de la maison médicale des Rousses doit permettre de faciliter l'accueil de nouveaux professionnels. La collectivité aspire à accompagner les besoins des habitants et des entreprises, en concourant à faciliter l'accès au logement et en accompagnant l'arrivée de l'internet à très haut débit. Afin de valoriser les villages et le patrimoine local, des promenades thématiques sont imaginées.

- *Perfectionner l'offre d'hébergements touristiques*

L'offre d'hébergements touristiques du Haut-Jura a longtemps été marquée par les hébergements collectifs et centres de tourisme social. Comme la tendance nationale, cette offre a largement diminué. Dans un objectif de proposer une offre d'hébergements touristiques diversifiée et de qualité, la collectivité s'engage dans un soutien envers différents types d'hébergements. Le succès actuel du camping-car met en évidence le manque d'infrastructures de qualité. La Station des Rousses ambitionne de proposer un réel accueil des camping-caristes. Plus globalement, l'offre d'hébergements de plein air se doit d'être étoffée par l'organisation d'aire de bivouac ou le soutien à des porteurs de projets privés. Afin de pallier à un parc de meublé vieillissant et de maintenir un niveau de qualité conforme aux exigences de la clientèle, la politique d'aide à la rénovation et de montée en gamme va évoluer pour apporter plus de conseil et d'accompagnement. Enfin le soutien aux hébergements touristiques passe également par les structures d'accueil de grande capacité et particulièrement par le soutien aux structures proposant du tourisme social.

- *Proposer une offre estivale plus qualitative*

L'offre estivale est une composante essentielle de la diversification des activités et devrait prendre plus d'importance dans les années à venir. C'est pourquoi, une attention particulière est portée sur l'accueil aux lacs des Rousses et de Lamoura, en facilitant l'accès à tous les publics tout en préservant ces sites naturels sensibles. L'offre de randonnée, pilier de l'attractivité estivale, doit aussi être modernisée en garantissant des itinéraires de qualité, bien entretenus et parfois thématiques.

- *Dynamiser l'offre culturelle et patrimoniale*

La Communauté de communes de la Station des Rousses est composée de seulement quatre villages, mais bénéficie d'une offre patrimoniale et culturelle conséquente pour une station de moyenne montagne avec quatre musées. Pour garantir l'attractivité de ces sites, des projets de modernisation sont identifiés. Le dynamisme des structures pourra s'appuyer sur la mise en œuvre d'une collaboration et mutualisation entre les sites en vue d'une mise en réseau. Le lien entre point information touristique et musée doit permettre aux deux structures de bénéficier d'une meilleure visibilité.

➤ **Axe 3 / Gouvernance et notoriété**

- *Coopérer et fédérer les acteurs du territoire*

La Station des Rousses évolue avec de nombreux acteurs et de nombreuses entités, son ambition est de donner plus d'importance aux coopérations qu'elles soient locales ou transfrontalières. Au sein de la station également, différents acteurs agissent et contribuent au dynamisme local. Un des enjeux de ce contrat de station est d'encourager les échanges entre les collectivités, les acteurs professionnels, les associations et la société civile, notamment via la création d'un conseil de développement. L'objectif étant de les impliquer dans la gouvernance locale.

- *Mieux communiquer*

Un déficit de lisibilité des actions de la communauté de communes est observé. Pour y remédier, une lettre d'information annuelle est mise en place et le site internet institutionnel doit être totalement modifié pour informer sur les actions de la collectivité au service du territoire.

- *Entretenir l'attractivité de la destination*

La Station des Rousses est avant tout une destination touristique pour laquelle d'importants moyens sont engagés pour en faire la promotion. A la notoriété de la marque de la « Station des Rousses », s'ajoute celle de la marque « Montagnes du Jura », de la marque destination « Jura » et prochainement celle de la nouvelle marque « Jura sur Léman ». Les actions de promotions et communications de l'office de tourisme contribuent à rendre la destination connue dans un milieu concurrentiel fort. Les événements organisés, à l'instar des événements internationaux, sont aussi une des composantes de l'attractivité, à laquelle la collectivité apporte son soutien. La connaissance des clientèles et de leurs attentes est un préalable nécessaire afin d'adapter au mieux l'offre et la communication de la destination, c'est pourquoi la réalisation d'enquêtes clientèles et le suivi de l'observatoire touristique sont identifiés dans le plan d'actions.